

LE DIRECTEUR DE L'HEBERGEMENT

Le poste de Responsable ou Directeur de l'hébergement concerne les établissements de grande taille (supérieur à 100 chambres en général). Ses responsabilités principales :

- Gérer l'activité hébergement de l'établissement
- Le rôle principal du responsable ou directeur de l'hébergement est d'assurer le remplissage de l'hôtel. Pour cela, il gère les relations avec les agences de voyage et les centrales de réservation, développe la notoriété de son établissement auprès des professionnels du tourisme, entretient de bonnes relations avec les établissements concurrents afin de bénéficier de réaffectation de clients, et coordonne les opérations spéciales d'accueil de groupe. Il gère également toute l'activité d'hébergement de l'hôtel. Il encadre l'ensemble du personnel des étages et de l'accueil, dont il coordonne l'efficacité et le travail afin d'assurer une qualité de service en chambre irréprochable aux clients. Il contrôle l'équilibre financier du fonctionnement des chambres, établit les budgets prévisionnels et s'assure de la rentabilité de l'activité.

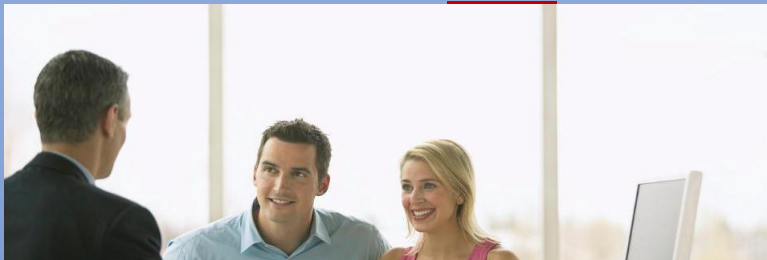
CHEF DE PRODUIT TOURISTIQUE

Premier maillon de la chaîne touristique, le chef de produit touristique (ou chef de produit voyages) imagine et invente de nouvelles formules qui feront les beaux jours de son agence de voyages ou du tour-opérateur qui l'emploie. Responsable d'une zone géographique, il est toujours à la recherche d'idées innovantes : un nouvel hôtel, un nouveau musée... S'il trouve des informations dans les salons et les expositions, il se rend sur place pour tester les aménagements et repérer les lieux à visiter. Ainsi, il évalue avec exactitude les temps de transport, calcule les coûts, négocie les prix des hôtels... Son but ? Proposer un voyage qui attire les touristes et qui permette à son entreprise de dégager un bon bénéfice. Ses compétences : Analyser, concevoir, négocier. Ce poste est généralement confié à des personnes ayant déjà plusieurs années d'expérience dans le secteur. Pour y accéder, il est utile d'avoir une bonne connaissance d'un ou de plusieurs pays et, bien sûr, de parler parfaitement l'anglais.

REVENU MANAGER/YIELD MANAGER

Ses responsabilités principales : Optimiser les revenus de l'hôtel, c'est-à-dire, vendre au meilleur prix les services de l'hôtel (chambres, salles de conférence, spa ...) pour atteindre une rentabilité maximale. Analyser le taux d'occupation, le prix moyen et le revenu par chambre établir une stratégie tarifaire de vente claire et organisée auprès des agents de réservation, des commerciaux et des réceptionnistes. Organiser une cellule de veille concurrentielle pour déterminer la politique tarifaire des principaux concurrents. Elaborer les budgets prévisionnels pour des actions commerciales, effectuer des prévisions rigoureuses. Travailler en relation directe avec le directeur. Chargé d'études touristiques, chargé de mission promotion. Chargé d'affaires, chargé d'assistance. Chef de projet en tourisme

LICENCE PROFESSIONNELLE MTHI 1 AN
MENTION ORGANISATION ET GESTION DES ETABLISSEMENTS
PARCOURS MANAGEMENT DU TOURISME ET DE
L'HOTELLERIE INTERNATIONALE Niveau II



Nature du diplôme et de l'activité

La licence professionnelle de management en tourisme et de l'hôtellerie professionnelle est un diplôme de niveau II. Son objectif vise à : - Professionnaliser des étudiants BAC +2 dans le domaine du tourisme et de l'hôtellerie. Former et embaucher une génération de managers.

Conditions d'admission Être titulaire en priorité d'un B.T.S. Hôtellerie-Restauration et tourisme ou bien d'un B.T.S. MUC, d'un D.U.T. Techniques de Commercialisation ou bien d'un niveau II AES, gestion, langues....

Formation en contrat d'apprentissage en alternance. Avoir de 16 ans à 30 ans * en contrat d'apprentissage. L'inscription universitaire n'étant validée qu'en fournissant à l'université, une copie du contrat signé avec l'employeur et l'attestation de réussite à un examen niveau bac +2.

| | UE | E | C | TD |
|--|---|---|----|----|
| Prérequis | Approche géographique du tourisme et de l'hôtellerie | 2 | 18 | |
| | Environnement géopolitique du tourisme et de l'hôtellerie | 2 | 18 | |
| Connaissances transversales | Développement hôtelier international | 2 | 18 | |
| | Economie internationale du tourisme | 2 | 18 | |
| | Module A - Structures des secteurs | | | |
| Connaissance des milieux professionnels | • Organisation et qualité du secteur touristique | 3 | 18 | 12 |
| | • Organisation et qualité du secteur hôtelier | 3 | 18 | 12 |
| | • Ouverture internationale (Conférences) | 2 | 18 | |
| | Module B - Management | | | |
| | • Gestion des entreprises hôtelières et du tourisme | 3 | 18 | 12 |
| | • Management d'équipe | 1 | 12 | |
| | • Resort and tourism management | 1 | 12 | |
| Projet tuteuré | Méthodologie de projet | 9 | 18 | |
| | Encadrement projet / groupe | | | 6 |

| | | | | |
|---|--|---|----|----|
| Connaissance des milieux professionnels (2) | Module C - Marketing et commercialisation | | | |
| | • Vente et négociation commerciale | 3 | 18 | 12 |
| | • Comportement du consommateur | 1 | 12 | |
| | • Yield Management | 1 | | 18 |
| Développement des compétences professionnelles | Module D - Environnement juridique et qualité de la relation client | | | |
| | • Droit des ressources humaines | 2 | 18 | |
| | • Droit des affaires | 1 | 12 | |
| | • Relation client et qualité | 1 | 12 | |
| | Module A - Communication en milieu prof. | | | |
| | • Techniques de communication | 1 | 12 | |
| | • English communication | 2 | | 36 |
| | • Option CEREL (LV2) | - | | 18 |
| | Module B - Informatique professionnelle | | | |
| | • Bureautique appliquée | 1 | | 12 |
| • Informatique du tourisme | 1 | | 12 | |
| • Informatique de l'hôtellerie | 1 | | 12 | |

Alternance, volume horaire et durée de la formation

Alternance : 1 semaine en entreprise /1 semaine en cours de septembre à avril puis 4 mois à temps plein en entreprise de mai à août. Volume horaire : 583 heures

Procédure d'admission (EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE) :

Remplir un dossier de candidature sur notre site :

- 1 www.cfa-trajectoire-hotellerie.ac-versailles.fr
- 2 ou sur la plateforme « e candidat » de l'université <http://e-candidat.uvsq.fr/candidatures/>



Contact pour une formation en LICENCE PRO sur notre site de l'Université Versailles/St Quentin

Tel. : 01 30 96 12 54 Mail : marcerou.patricia@orange.fr
Candidature LICENCE PRO TOURISME HOTELIERIE
UFR DE SCIENCES SOCIALES 47 BLD Vauban 78280 GUYANCOURT